

*Si ce message ne s'affiche pas correctement, vous pouvez le retrouver en format PDF en PJ*



## SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des  
Directeurs, Instituteurs, professeur  
des écoles, psyEN et AESH du 1er  
degré

des Bouches du Rhône

**FORCE OUVRIERE**



**14 décembre  
2022**

## MUTATIONS INTER- DEPARTEMENTALES



**14 décembre : dernier jour pour renvoyer  
votre accusé de réception + les PJ  
justificatives**

Si vous avez participé aux mutations interdépartementales, vous avez de recevoir après la fermeture du serveur un accusé de réception dans votre boîte électronique I-Prof.

Cet accusé de réception doit être impérativement **imprimé, signé et renvoyé** au plus tard ce mercredi 14 décembre 2022 avec les pièces justificatives à l'adresse indiquée en en-tête.

**Nous vous conseillons d'envoyer ces pièces par voie électronique et par courrier en recommandé avec accusé de réception.**

**Attention : L'absence de transmission de la confirmation de la demande annule la participation au mouvement du candidat.**

**SNUDI FO 13**  
**FICHE DE SUIVI PERMUTATIONS 2023**

Fiche de renseignements à remplir le plus précieusement possible, à communiquer au SNUDI FO 13 pour que les délégués vérifient votre barette et vous informent des résultats des permutations informatisées.

**SNUDI FO 13** Vieille Bourse du Travail 1 place Léon Jouhaux  
CS 20540 13232 MARSEILLE CEDEX 01  
contact@snudifo13.org  
07 62 54 13 13 / 06 27 34 73 17

**A RETOUR :**  
16711 Quartier des Minimes  
rue SAKI (parc)  
84121 Orléans des Sources  
07 09 - Résultats des permutations  
informatisées

NOM ..... Prénom .....

Adresse personnelle : .....  
Tél. perso : ..... Portable : ..... Adresse mail : .....

Syndiqué(e) au SNUDI FO :  OUI  NON

1/ **Votre position :**  
 en activité : Ecole ..... Commune .....  
 en disponibilité ..... au 31/08/2022  en congé parental  en détachement  en CLM/ELD

2/ **Votre détachement :** ..... au 31/08/2022 **Votre corps :**  IASIT  PE  PE-PC  PE-CC

3/ **Vous êtes ancré(e) dans le département :** ..... ans ..... mois (au 31/08/2023)  
Date d'entrée dans le département : .....

4/ **Rapprochement de conjoints séparés pour raison professionnelle ou au titre de l'autorité parentale conjointe**  
**REMARQUE :** Il y a rapprochement du conjoint quand il exerce une activité professionnelle ou est inscrit auprès du Plan Emploi du département sollicité. Les conjoints doivent être mariés ou posés (au plus tard le 2<sup>e</sup> sept 2022) ou concubins avec enfants(s). Il y a situation d'autorité parentale conjointe lorsque le colléque habite dans un département autre que celui de l'enfant ou lorsqu'il est scolarisé dans un autre département.  
Des justificatifs seront demandés (voir page 5 de notre dossier)  
• Demandez-vous à changer de département au titre du rapprochement de conjoint ?  OUI  NON  
• Combien avez-vous d'enfant à charge (moins de 18 ans au 01/09/2023) ou à naître (reconnaissance anticipée au 01/09/2023) : .....  
• Depuis combien d'année(s) êtes-vous séparé(e) : ..... an(s)  
• Êtes-vous en disponibilité ou en congé parental pour suivre votre conjoint :  OUI  NON  
Depuis combien de temps ? ..... an(s)  
• Demandez-vous un département d'une académie qui est non limitrophe :  OUI  NON

5/ **Renouvellement du même 1<sup>er</sup> vœu :**  
Depuis combien d'années, sans changement ni interruption, demandez-vous votre 1<sup>er</sup> vœu ? ..... an(s)  
6/ **Exercice en Education prioritaire (REP/REP+ / « Zone violence » ou « CLA ») :**  
 en REP+ ou Zone violence  en REP  En alternance REP/REP+ / Zone violence  
 en CLA depuis au moins 3 ans (au 31/08/2023)

## FICHE DE SUIVI

En remplissant cette fiche de suivi, les élus du personnel FO à la CAPD pourront suivre votre demande de mutation tout au long du processus.

**à télécharger ICI**

Bien enregistrer les modifications sur votre ordinateur avant de nous renvoyer la fiche par mail



## Documents et liens

Calendrier prévisionnel des opérations  
Guide pratique élaboré par le SNUDI FO 13  
Fiche de suivi syndicale (PDF modifiable)  
Simulateur de barème en ligne

**Plus que jamais,  
pour vous  
protéger  
SYNDIQUEZ-**



**VOUS !**

**Carte 2023 >ICI<**



**Vieille Bourse du travail  
Place Léon Jouhaux  
CS 20540 13232 Marseille  
Cedex 01  
Tél : 04.91.00.34.22 /  
07.62.54.13.13  
email : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)**

